L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 12 DECEMBRE, 1884. 58eme Annee.

Ventes pour Taxes d'Etat de Propriétés Foncières.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, SIXIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi adressé par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour en laquelle la Cour Civile de District de la dite paroisse est tenue, étant sur l'Allée St. Antoine, dans le Second District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M. samedi, 20ème jour de décembre A. D. 1884, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées toutes propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont dûes à l'Etat de la Louisiane et paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 31ème jour de décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dûes au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que les frais ci-dessus.

Les noms des dite délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun, pour être offertes en vente comme suit:

BRAMAN, PAUL J.—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00
Deux certaines lots de la moitié d'un autre lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Philibert, Piquemine, Berlin et Napoléon, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'Ilet No. 9 de l'Ilet No. 299; le dit lot No. 7 mesure 31 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 8 et la moitié du lot No. 9 ayant 31 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds d'un coté et 63 pieds de l'autre côté; le dit lot No. 8 et la moitié du lot No. 9 formant l'encoignure de l'avenue Napoléon et la rue Piquemine.

BRUNEMEL, IGNACE—
Taxe de 1882, montant à.....$15 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 341; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

CHRISTIAN, PAUL J.—
Taxe de 1883, montant à.....$18 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Charles, Jeannette, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme le lot C de l'Ilet No. 403; le dit lot C mesure 185 pieds de face à l'avenue Peters sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot C forme l'encoignure de l'avenue Peters et la rue Jeannette.

CULL, P. J.—
Taxe de 1883, montant.....$21 00
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Racobas, l'avenue Louisiane et la rue Delaigle, désignés comme lots Nos. 13 à 19 de l'Ilet No. 155; les dits lots Nos. 13 à 19 mesurent 125 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 128 pieds; les dits lots Nos. 13 à 19 forment l'encoignure de l'avenue Louisiane et la rue Dryades.

CARPES, Vve SHIPLEY—
Taxe de 1883, montant à.....$1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Broadway, De Armas, Upshur et Octavia, désigné comme l'Ilet No. 128.

CAMPBELL, CHAS.—
Taxe de 1883, montant à.....30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Maplewood, Terpsichore, Deuxième et Troisième, désigné comme l'Ilet No. 157.

CLARKE, HENRI—
Taxe de 1883, montant à.....$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Troisième, Gaston, Pitt et Lowerline, désigné comme lot Nos. 19 de l'Ilet No. 1; le dit lot No. 19 mesure 30 pieds de face à la rue Lowerline sur une profondeur de 120 pieds.

CONWAY, JOHN—
Taxe de 1883, montant à.....$6
Une petite portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Miro, Derbigny, Pris et Broadway, désignée comme la petite portion de l'Ilet No. 42; la dite portion mesure 30 pieds de face à la rue Pris sur une profondeur de 120 pieds.

COSIN, HENRI—
Taxe de 1882, montant à.....$4 20
Taxe de 1883, montant à.....4 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chippewa, Tchoupitoulas, Toledano et l'avenue Louisiane, désignée comme la moitié de lot No. 8 de l'Ilet No. 100; la dite portion mesure 16 pieds 9 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 88 pieds.

CANNONS, HUGH—
Taxe de 1882, montant à.....$2 10
Taxe de 1883, montant à.....2 10
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Bellecastle et Dufossat, désignée comme la moitié des lots Nos. 12 à 14 de l'Ilet No. 156; la dite portion mesure 45 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 120 pieds.

CARRAHER, OWEN—
Taxe de 1882, montant à.....$3 60
Taxe de 1883, montant à.....3 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Jersey, Laurel et Milan, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'Ilet No. 147; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 60 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 123 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....60c
Taxe de 1883, montant à.....60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 341; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 342; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Toledano et l'avenue Louisiane, désigné comme l'Ilet No. 682.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à.....$6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Toledano et l'avenue Louisiane, désigné comme l'Ilet No. 682.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à.....$3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Laurel, Jersey, Milan et Bellecastle, désigné comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 299; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 8 et la moitié du lot No. 9 ayant 31 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds d'un coté et 63 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 8 et la moitié du lot No. 9 formant l'encoignure de l'avenue Napoléon et la rue Piquemine.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 10
Taxe de 1883, montant à.....2 10
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 342; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 10
Taxe de 1883, montant à.....2 10
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 343; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 80
Taxe de 1883, montant à.....1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 344; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00
Taxe de 1883, montant à.....6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 345; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 346; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 347; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 348; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 349; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 350; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 351; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 352; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 353; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 354; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 355; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 356; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 357; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 358; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 359; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 360; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 361; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 362; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 363; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 364; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Valmont et Dufossat, désigné comme l'Ilet No. 365; le dit ilet mesure 341 pieds de face et 220 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 626.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 634.

DUGUE, F. M.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....4 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Martin, Claiborne, Delachaise et l'avenue Louisiane, désigné comme l'Ilet No. 660.

DUPLANTIER, A. A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Martin, Clara, Gen. Taylor et Peniston, désigné comme l'Ilet No. 661.

DUPLANTIER, A. A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Martin, Clara, Delachaise et Peniston, désigné comme l'Ilet No. 662.

DUPLANTIER, A. A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....1 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Martin, Clara, Delachaise et Peniston, désigné comme l'Ilet No. 663.

DUGUE, F. M.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....4 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Martin, Clara, Delachaise et l'avenue Louisiane, désigné comme l'Ilet No. 664.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. George, Long, Amelia et Peniston, désigné comme l'Ilet No. 560.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$6 00
Taxe de 1883, montant à.....6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Long, Breslau, Amelia et Peniston, désigné comme l'Ilet No. 597.

DUGUE, F. M.—
Taxe de 1882, montant à.....$2 10
Taxe de 1883, montant à.....6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Clara, Delachaise et l'avenue Louisiane, désigné comme l'Ilet No. 633.

DUGUE, F. M.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....4 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Martin, Clara, Delachaise et l'avenue Louisiane, désigné comme l'Ilet No. 663.

DUGUE, F. M.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....4 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Martin, Clara, Delachaise et l'avenue Louisiane, désigné comme l'Ilet No. 664.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 625.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1882, montant à.....$1 50
Taxe de 1883, montant à.....4 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 627.

DUPLANTIER, ARMANTINE A.—
Taxe de 1883, montant à.....$1 60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tchoupitoulas, Fenst, Bordeaux et Lyon, désignés comme les lots Nos. 3 et 4 de l'Ilet No. 81; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 150 pieds.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 628.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 629.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 630.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 631.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 632.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 633.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 634.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 635.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 636.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 637.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 638.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 639.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 640.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 641.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 642.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 643.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 644.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 645.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 646.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 647.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 648.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 649.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 650.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 651.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 652.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 653.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 654.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 655.

DUPEIRE, MME SUZANNE—
Taxe de 1882, montant à.....$1 20
Taxe de 1883, montant à.....2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bresles, Arcadie, Fenistor et Amélie, désigné comme l'Ilet No. 656.

DUPEIRE, MME SUZANNE—